



Informations générales pour l'inscription aux programmes particuliers 2019-2020



Les examens de classement préalables à l'inscription aux programmes international (PEI), Galilée et Aéro2 de la 1^{re} secondaire auront lieu **samedi 20 octobre à 8 h 30** à l'école Louis-Riel.

La période d'inscription aura lieu du **lundi 10 septembre au vendredi 12 octobre** inclusivement. Voici le lien vous permettant de remplir le [formulaire d'inscription en ligne](#).

Veillez prendre note que le formulaire d'inscription sera accessible en ligne dès le 10 septembre à midi.

Toutes les inscriptions ainsi que le paiement de 50 \$ **s'effectuent en ligne**, à partir du lien disponible **dès le 10 septembre à midi** sur notre site web. Aucune inscription ne sera effectuée lors des portes ouvertes.

Pour toute demande aux divers programmes, vous devrez remettre une **COPIE COMPLÈTE** et lisible du dernier bulletin de 5^e année **la journée de l'examen**. Seuls les dossiers complets seront considérés.

* Le formulaire **« Évaluation du profil scolaire »** (disponible également sur le site de l'école) doit être rempli **uniquement pour les inscriptions aux examens d'admission au programme d'éducation internationale** et retourné par l'enseignant(e) de votre enfant par courriel à l'adresse suivante : lriel@csgm.qc.ca

IMPORTANT ! Toute inscription à un programme particulier demeure conditionnelle à la réussite des cours de 6^e année et à la remise du dernier bulletin de l'année courante.

Seuls les élèves du territoire de la CSGM peuvent s'inscrire au test de classement préalable à l'inscription.

Pour les élèves de l'école Internationale La Vérendrye et l'école Internationale de Montréal de la CSGM, veuillez remplir le formulaire **manifestation d'intérêt** et faire parvenir une **COPIE COMPLÈTE** et lisible du dernier bulletin de 5^e année à la réception de l'école Louis-Riel ou par courriel : lriel@csgm.qc.ca, au plus tard le vendredi 12 octobre 2018 à 15 h 00.

*** La manifestation d'intérêt ne constitue **PAS UNE INSCRIPTION** à l'école Louis-Riel. Vous devrez procéder à l'inscription officielle avant le 31 octobre si vous désirez que votre enfant fréquente l'école pour l'année 2019-2020.

Merci de l'intérêt que vous manifestez pour notre établissement et au plaisir de vous y rencontrer !